

«La réforme pose le problème de l'égalité entre les élèves»

Pour la sociologue Marie Duru-Bellat, si certaines pistes soulevées sont intéressantes, leur mise en œuvre pourrait avoir des effets pervers.

Avec un plus grand choix offert à l'élève dans les matières, l'examen qui marque la fin du lycée semble changer de philosophie. Le bac, ce vieux rite républicain commun à une classe d'âge, deviendrait un moment d'évaluation des aptitudes individuelles. Prudente, la sociologue Marie Duru-Bellat, professeure émérite à Sciences-Po Paris, voit dans cette réforme la possibilité de mieux adapter l'enseignement à la diversité des profils. Mais elle met en garde contre le risque d'un système plus inégalitaire.

Le nouveau baccalauréat devrait comporter moins d'épreuves. Ce changement de mode d'évaluation des candidats vous inquiète-t-il ?

Il est essentiel de conserver un examen commun standardisé, qui soit une référence partagée par tous les enseignants et tous les élèves. C'est l'assurance de maintenir une égalité entre tous les établissements scolaires. Mais on peut défendre cet examen final sans vouloir forcément conserver le système actuel : la multiplicité des épreuves et des options s'avère très coûteuse. Or les chercheurs ont montré qu'une évaluation avec peu de notes aboutit à des résultats similaires à ceux d'un examen qui comprend plus d'épreuves. En revanche, la suppression de certaines épreuves pourrait se solder par une plus faible implication des élèves dans les matières qui ne seront pas concernées par un examen final. De plus, la mise en place du contrôle continu pour ces matières

conduira à des épreuves « locales », qui posent le problème de l'égalité entre les élèves. Il en va de même de la nouvelle épreuve d'oral : les oraux d'un lycée comme Henri-IV ne seront pas forcément les mêmes que ceux d'autres lycées.

Qu'en est-il des connaissances communes à l'ensemble des élèves ?

Un socle commun de connaissances est évidemment nécessaire au collège, et l'un des grands problèmes actuels est que tous les élèves ne l'atteignent pas. Les filières de spécialisation précoces ont été disqualifiées, car elles maintenaient un noyau dur d'élèves faibles : l'enseignement commun doit donc être maintenu jusqu'à 15 ou 16 ans. Ensuite, il faut mettre en place une plus grande individualisation des parcours. Les études supérieures sont diversifiées, tous les élèves ne suivront pas les mêmes formations, et il faut donc les aider à se former de façon adaptée. Cela a déjà été fait avec le baccalauréat : il s'est diversifié avec de nombreuses voies différentes, et c'est ce qui explique le bon niveau de résultat à cet examen. Il faut que la diversité des profils d'élèves soit reconnue, car un modèle unique peut pénaliser les élèves qui s'y sentent moins bien.

L'idée de « grand oral », comptant pour 30 % de la note finale, ne risque-t-elle pas de privilégier des aptitudes qui ne s'apprennent pas – ou pas seulement – à l'école, comme l'aisance à l'oral ?

L'école doit prendre en compte les savoirs non académiques et les aptitudes individuelles, qui existent déjà : bien qu'il s'agisse d'un exercice canonique, la dissertation ne se maîtrise pas uniquement grâce aux cours, mais aussi en

fonction d'aptitudes qui s'acquièrent ailleurs. La priorité est donc de se demander quels savoirs sont jugés importants. Si l'oral en fait partie, alors il faut savoir comment on l'enseigne aux élèves, et comment on l'évalue de façon satisfaisante. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'enseignement de l'oral et de l'argumentation. Il faut l'organiser, et c'est ce qui me rend sceptique sur la réforme en cours : on ne travaille pas l'oral dans une classe de 35 élèves.

La possibilité donnée aux élèves de personnaliser leur parcours vous semble-t-elle un bon moyen d'adapter leur formation aux exigences du marché du travail ?

Cette idée est une chimère. Un adulte sur deux exerce un emploi sans rapport avec sa formation.

On court après l'objectif d'une adaptation aux attentes du marché du travail, alors que les employeurs attendent souvent des compétences assez générales, pouvoir travailler en équipe, avoir de l'aisance à l'oral...

La nouvelle organisation du lycée s'inspire beaucoup de l'université, avec une année divisée en semestres, ou le choix de matières « majeures » et « mineures ».

Cela permettra-t-il aux élèves de mieux se préparer à l'enseignement supérieur ?

Il n'est pas forcément bon que les étapes à venir « grignotent » l'organisation de la vie des lycéens. On a trop tendance à mettre en place une course à la précocité pour préparer les élèves à la suite, laissant de côté le souci de leur vie quotidienne : n'oublions pas que ce qui les motive chaque matin, c'est surtout de retrouver leurs amis, et il faut aussi en tenir compte!

Recueilli par **THIBAUT SARDIER**



INTERVIEW

DR



Avant les épreuves de philosophie, dans un lycée du XV^e arrondissement de Paris, en juin 2016. PHOTO GAËL KERBAOL, DIVERGENCE